

Date Convocation : 23/11/2018

Présents : MM. MARQUIS Joseph, OUVRART Marie-Christine, BASSAND Denis, SIMONNET Julie, DEBAECKER Emmanuel, ALETRU Mauricette, BEULQUE Florence, BLANCHARD Sandrine, GRELAUD Elodie, LECONTE Margaret.

Absents-Excusés : Mme BLONDET Sylvie, M. SAMPOUX Daniel, M. GABORIT Jonathan.

Secrétaire de Séance : GRELAUD Elodie

DELIBERATIONS

1 RENOVATION ENERGETIQUE ET REAMENAGEMENT DE LA SALLE MUNICIPALE : CHOIX DE L'ARCHITECTE

Afin de rénover et réaménager la salle municipale, il est nécessaire de faire appel à un architecte.

Un appel d'offre a été réalisé.

Sur les 10 réponses reçues, 3 dossiers ont été retenus :

- Thibault POCHON de Fontenay le Comte
- 6K de La Roche sur Yon
- FrénEsis de Maillezais

Une audition de chacun des architectes a eu lieu, puis une négociation.

Plusieurs critères ont été pris en compte pour le choix de l'architecte :

Rémunération	50 %
Méthodologie de travail	40 %
Respect du planning prévisionnel	10 %

Au vu des notes attribuées à chacun de ces critères, M. le Maire propose de retenir l'architecte **FRENESIS**, avec un taux de **9.80 %**.

Le conseil, avec 7 voix pour et 3 contre, retient le bureau d'architecte FRENESIS avec un taux de 9.80 %, sur un montant de travaux estimé à 415 000 €, soit 40 670 € HT.

La séance est levée à 22 heures 05

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 17 décembre 2018.

La secrétaire de séance
Elodie GRELAUD